

QUESTION 28

COMMENT CHRIST EXECUTE-T-IL SON OFFICE DE PROPHETE?

Réponse : a; Christ exécute son office de prophète en nous révélant, par sa Parole et par son Esprit, la volonté de Dieu concernant notre salut.

a Jean 1.18 : « Personne n'a jamais vu Dieu; Dieu le Fils unique, qui est dans le sein du Père, est celui qui l'a fait connaître. »

1 Pierre 1.10-12 : « Les prophètes, qui ont prophétisé touchant la grâce qui vous était réservée, ont fait de ce salut l'objet de leurs recherches et de leurs investigations ; ils voulaient sonder l'époque et les circonstances marquées par l'Esprit de Christ qui était en eux, et qui attestait d'avance les souffrances de Christ et la gloire dont elles seraient suivies. Il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils étaient les dispensateurs de ces choses, que vous ont annoncées maintenant ceux qui vous ont prêché l'Évangile par le Saint-Esprit envoyé du ciel, et dans lesquels les anges désirent plonger leurs regards.»

Jean 15.15 : « Je ne vous appelle plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître; mais je vous ai appelés amis, parce ce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père. »

Jean 20.31 : « Mais ces choses ont été écrites afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom. »

Le ministère de prophète dans la Bible est loin d'être circonscrit à la seule annonce du futur. Il s'agit-là d'une pensée réductrice dommageable pour la foi. La prophétie possède dans les saintes Écritures une visée plus élargie. Le prophète y parle de la part de Dieu aux hommes. Il est porteur d'une révélation divine, est choisi comme porte-parole de Dieu (Ex 7.1; So 1.1; És 1.1-2). Jésus-Christ notre Sauveur est le prophète par excellence, étant lui-même Dieu et la Parole de Dieu (Jn 1.1; Ap 19.13). Il remplit son office prophétique en nous révélant (en dévoilant : AP 1.1-3) la volonté du Père concernant notre salut (Ga 1.3-5; Hé 10.7), c'est-à-dire tout ce que nous devons savoir, connaître et croire à ce sujet, tout le conseil divin (Jn 1.17-18; 17.8, 14; 3.34; 4.12-14, 25-26; Ac 15.10-11; Ep 3.3-12; Hé 1.2; Ap 19.10; Jude 3). Christ est la Lumière du monde par qui le voile reposant sur l'intelligence de l'homme et les empêchant

de connaître les vérités du Royaume peut être ôté (Jn 8.12; 2 Co 3.13-18). Le Fils de Dieu est notre salut et le cœur de la Révélation prophétique (1 Pi 1.10-11; AP 19.10).

Jésus-Christ notre Prophète nous révèle la volonté de Dieu pour notre salut par sa Parole (Rm 10.17; Col 3.16) et par son Esprit (Jn 15.26; 20.31; 1 Pi 1.12; 1 Co 2.6-15). La Parole de Christ sans l'action illuminatrice de l'Esprit demeure insuffisante pour nous enseigner au sujet de notre salut et des vérités spirituelles. De même, Dieu le Saint-Esprit ne nous régénère pas ni ne nous sanctifie sans l'instrumentalité de sa Parole, la Parole de Christ et de Dieu (Ja 1.18; 1 Pi 1.23).

Réflexions

Quelles peuvent être les conséquences sur la foi et la pratique du chrétien de considérer le ministère prophétique comme exclusivement (ou essentiellement) tourné vers l'annonce des choses à venir?

À quoi l'expression « parole de Christ » (Rm 10.17) fait-elle référence?

Lier l'action régénératrice et de sanctification de l'Esprit-Saint à la Parole revient-il à l'imiter Celui-ci?